

# Déroulé de la prestation VAE et adaptation de l'accompagnement

L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) proposé par **LE J de la COM** est conçu comme un **parcours structuré, progressif et individualisé**, visant à sécuriser chaque étape de la démarche du bénéficiaire, depuis l'analyse de sa situation jusqu'à la préparation au jury.

## 1. Analyse initiale et adaptation de la prestation

La prestation débute par une **analyse approfondie du parcours du bénéficiaire**, permettant d'identifier :

- la nature et la durée de son expérience professionnelle,
- son niveau de maîtrise du référentiel RNCP visé,
- ses capacités rédactionnelles,
- ses contraintes personnelles et professionnelles.

Cette analyse permet de **définir un accompagnement adapté**, tant en termes de **contenus**, de **rythme** que de **volume horaire**, et d'orienter le bénéficiaire vers les situations professionnelles les plus pertinentes à valoriser.

## 2. Appropriation du référentiel et structuration du parcours

Le bénéficiaire est ensuite accompagné dans la **compréhension du référentiel RNCP** de la certification visée.

Les attendus du diplôme sont explicités et traduits en compétences opérationnelles afin de permettre au bénéficiaire de :

- comprendre les critères d'évaluation du jury,
- raisonner en termes de compétences et non uniquement de tâches,
- structurer son parcours VAE de manière cohérente.

Des **supports pédagogiques adaptés** (référentiel RNCP, guides méthodologiques, exemples commentés) sont mobilisés à cette étape.

### **3. Sélection et analyse des situations professionnelles**

L'accompagnement se poursuit par un travail de **sélection, d'analyse et de hiérarchisation des situations professionnelles** issues de l'expérience du bénéficiaire.

L'objectif est de retenir des situations :

- directement en lien avec les domaines d'activités du RNCP,
- suffisamment riches pour démontrer les compétences attendues,
- adaptées au niveau de responsabilité réellement exercé par le bénéficiaire.

Cette phase permet d'assurer la **pertinence et la conformité du Livret 2**.

### **4. Accompagnement à la rédaction du Livret 2**

Le cœur de la prestation repose sur un **accompagnement méthodologique à la rédaction du Livret 2**, réalisé de manière progressive.

L'accompagnement comprend :

- des consignes de rédaction individualisées,
- des temps d'échange en visioconférence,
- des relectures commentées,
- des corrections ciblées,
- un travail d'enrichissement de l'analyse professionnelle.

Les moyens mobilisés sont adaptés aux besoins du bénéficiaire :

- supports écrits personnalisés,
- outils collaboratifs de partage de documents,
- assistance pédagogique continue par e-mail,
- accompagnement technique à l'utilisation des outils numériques.

## **5. Ajustement continu de l'accompagnement**

Tout au long de la prestation, l'accompagnement fait l'objet d'une **adaptation continue**, en fonction :

- de l'avancement du bénéficiaire,
- de ses difficultés identifiées,
- de son rythme de travail,
- de ses contraintes extérieures.

Cette adaptation garantit un **suivi individualisé**, respectueux des capacités du bénéficiaire et conforme aux exigences de la démarche VAE.

## **6. Finalisation du dossier et dépôt**

Une fois la rédaction du Livret 2 achevée, un travail de **vérification globale** est réalisé afin de :

- assurer la cohérence du dossier,
- vérifier l'adéquation avec le référentiel RNCP,
- sécuriser les preuves et annexes.

Le bénéficiaire est accompagné dans les **modalités de dépôt du dossier**, notamment sur la plateforme France VAE.

## **7. Préparation au jury VAE**

La prestation se conclut par une **préparation spécifique au jury**, comprenant :

- la compréhension du rôle du jury,
- la structuration de la présentation orale,
- l'entraînement à l'argumentation,

- des simulations d'entretien,
- un travail sur la posture professionnelle et la gestion du stress.

## **8. Moyens pédagogiques et techniques mobilisés**

Pour assurer la qualité et l'adaptation de l'accompagnement, les moyens suivants sont mobilisés :

- accompagnement individuel en visioconférence,
- supports pédagogiques adaptés au RNCP visé,
- outils numériques collaboratifs,
- messagerie électronique,
- assistance pédagogique et technique continue.